

### Edito du Président

A bien des égards, l'année 2015 aura été une année de transition.

Tout d'abord au niveau du Conseil de Département. Le Conseil de Département, récemment élu, se met progressivement en place et « cherche ses marques ».

Dans un contexte de budget extrêmement serré il affiche sa volonté de se concentrer sur ses compétences premières. Les solidarités et la cohésion territoriale en font partie mais pas le logement. L'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'accès au logement restent la responsabilité de la Région, dont elle serait désormais seule actrice – hors les communes. Pourtant nos logements font partie de dispositifs d'insertion et de cohésion sociale. Pouvons-nous espérer que se poursuive le soutien du département pour nos créations de logements passerelles ?

Au niveau de l'Ile-de-France, la nouvelle organisation territoriale entre progressivement en vigueur. Pour l'essentiel le département n'est pas affecté dans son périmètre. Par contre la nouvelle intercommunalité du nord du département se traduit par des fusions de communautés d'agglomérations tandis que les communautés de communes du sud ne changent guère.

Nos interlocuteurs et nos partenaires changent également, ou changeront dans un très bref délai. Les modes de financement changent. La recherche d'une meilleure efficacité de l'argent public est affichée, mais aussi les modalités de la mise en œuvre changent.

Les liens avec les nouveaux élus sont ou doivent être renoués dans de nombreux cas. La nouvelle distribution des compétences, en nature ou en quantité, n'est pas encore calée, mais elle est en voie de l'être. Immanquablement notre organisation doit s'adapter, tant en Essonne qu'au niveau de l'Ile-de-France et donc de SNL Union. A tous les niveaux la qualité du partenariat avec les décideurs des collectivités est essentielle : l'utilité sociale de SNL ne fait aucun doute pour beaucoup et plusieurs recherchent activement

avec nous des manières de compenser les effets négatifs des grandes décisions budgétaires.

SNL Union s'est dotée d'un nouveau Président, Alain Régnier, et d'une nouvelle Directrice, Gwenaëlle Dufour. Ceux-ci ont clairement affiché leur désir de voir l'efficacité et la visibilité de SNL à la hauteur de l'importance, quantitative et qualitative, de son action. Ils sont soucieux de voir nos capacités se donner à plein. C'est pourquoi SNL a répondu à l'appel de « La France S'Engage ». Elle a reçu une dotation importante, sur 3 ans, pour accélérer son développement dans les territoires d'Ile-de-France où nous ne sommes pas encore présents et pour nous renforcer là où nous le sommes.

En Essonne, nous avons accru le nombre de logements passerelles dans les zones denses. Une demande très significative vient des petites villes qui ne peuvent pas se permettre de grosses opérations et qui ont une bonne vision des difficultés des personnes de leur territoire. Nous poursuivons la diversification de nos logements, avec un équilibre à trouver entre les besoins immédiats de nos locataires, leur fonction sociale et notre équilibre budgétaire. Enfin, la mise en œuvre de logements pour d'autres associations poursuivant les mêmes buts que nous se développe. Ce sont autant de partenariats qui se nouent, une visibilité qui s'accroît et une utilité sociale qui apparaît toujours plus grande.

Confiants dans nos possibilités, conscients des besoins qui ne cessent de croître, nous devons aller toujours plus en avant, avec le souci d'être toujours plus offensifs pour affronter la précarité. Sachons le faire avec d'autres, le Secours Populaire, le Secours Catholique, les Restos du Cœur, des associations locales diverses. Les Solidarités Nouvelles c'est aussi cela.

Les mots « dynamique du provisoire » sont souvent avancés pour caractériser notre action. Nous y sommes ! Ce qui vaut pour les locataires vaut aussi pour l'Association toute entière.

**Hervé de Feraudy**

Pour les membres actifs : Je soussigné.....  
membre de SNL Essonne, constitue pour mandataire .....  
à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale du 26 Mai 2016 pour statuer sur l'ordre du jour mentionné  
dans la convocation.

Fait à : ..... le : ..... Signature : .....

# Programme

## Assemblée Générale

**Le jeudi 26 Mai 2016 à Massy**

**Salle 1 de la Bourse du Travail ou bourse du travail CGT  
14, chemin des femmes 91300 MASSY**

A l'angle du Mail Atlantis et de la rue du Chemin des Femmes  
A proximité de la gare RER et TGV de Massy Palaiseau

### Déroulé

**Le 26 Mai 2016, à Massy**

**18h30** Accueil pour l'émergence

**19h – 20h15** Assemblée Générale statutaire avec vote des résolutions

**20h15 – 22h30** Échanges et débat

### Adresse



**Accueil : 18 heures 30**

**Début de l'Assemblée Générale : 19 heures suivie du débat à partir de 20 heures 15 :**

### Thèmes

**1. Prospective SNL 2016-2018** : informations et questions sur la feuille de route de la fédération SNL et sur la préparation du séminaire de prospective de SNL Essonne en octobre 2016

**2. Participation des locataires à des décisions** : compte rendu du groupe de travail et débat à partir d'un recueil des pratiques existantes, d'expériences de conseils de maisonnée et proposition d'une carte de locataire SNL.

*Pensez à apporter à boire et de quoi vous sustenter si besoin .....*

# Rapport moral et d'activité

## Les logements

Au 31 décembre 2014, SNL Essonne gère 448 logements.

### Evolutions 2015

En 2015, SNL Essonne a disposé de 23 logements supplémentaires, 3 à Milly-la-Forêt en bail avec la commune, 8 à Massy pour une résidence accueil, 5 à Lardy en achat construction, 6 à Morsang-sur-Orge, en acquisition réhabilitation et 1 aux Molières, une mise à disposition par un particulier.

22 logements ont également été livrés à Pussay, une résidence accueil de l'ALVE (Association des Lieux de Vie en Essonne), qui en assure la gestion locative.

17 logements sont sortis de la gestion locative : 13 en fin de bail (10 à Etampes avec l'EPNAK et 3 à Souzy la Briche avec la commune), 1 à Bouray sur Juine (fin de mise à disposition de la commune) et 3 rendus à des bailleurs sociaux (2 étaient sous bail et 1 sous convention).

**Au 31 décembre 2015, SNL Essonne gère donc : 448 + 23 – 17 = 454 logements**

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| ▶ Logements SNL Union            | 60         |
| ▶ Logements SNL Prologues        | 363        |
| ▶ Logement SNL Essonne           | 1          |
| ▶ Logements mis à disposition    | 23         |
| ▶ Logements sous bail associatif | 2          |
| ▶ Logements HLM sous convention  | 5          |
| <b>Total</b>                     | <b>454</b> |

Avec, sur les 424 logements SNL (60 + 363 + 1), 362 (85 %) en pleine propriété et 62 (15 %) sous bail emphytéotique (BE) ou à réhabilitation (BAR) ou à construction (BAC) d'une durée de 18 à 32 ans.

Au 31 décembre 2015, 104 nouveaux logements sont en préparation :

70 sont sous forme de d'acquisition réhabilitation ou acquisition construction, dont 4 pour une association partenaire, et 34 sous bail à réhabilitation, dont 7 pour une association partenaire.

- ▶ Les travaux sont en cours pour 17
- ▶ Les travaux commenceront en 2016 pour 26
- ▶ 25 sont en attente de l'octroi de subvention par la Région
- ▶ 36 sont en encore en instruction

## Les nouveaux logements à l'étude

Le service étudie la faisabilité de 31 nouveaux logements.

Sur ces 31 logements, 21 sont en bail emphytéotique avec la commune :

- ▶ 3 à Auvers-Saint-Georges
- ▶ 5 à Egly
- ▶ 5 à Gometz-la-Ville
- ▶ 8 à Brunoy

et 10 en acquisition réhabilitation :

- ▶ 6 à Saint-Chéron
- ▶ 4 à Etréchy

### Les dossiers « en panne »

3 dossiers sont en panne, certains depuis plusieurs années, alors que les études de faisabilité ont été réalisées et qu'il ne manque que l'accord de la Mairie et/ou sa participation à la surcharge foncière :

- ▶ 14 à Palaiseau, sur le site de la Batterie de la pointe
- ▶ 26 à Montgeron, pour une résidence accueil avec l'ALVE
- ▶ 20 à Ollainville (étude de 2015)

### Les livraisons

34 logements devraient être mis en habitation en 2016 et 34 en 2017.

### Les fonds propres

Le total des immobilisations financières, correspondant aux fonds propres, représente 8 181 095 €, soit une augmentation de 658 070 en 2015.

Il est couvert par la collecte des groupes locaux, les associations partenaires, les apports des Mairies et des fondations, dont essentiellement la FAP, la Fondation Abbé Pierre.

Les prêts consentis sans intérêt consentis par les bienfaiteurs, s'élèvent à 481 167 €.

**Nous remercions encore et toujours les nombreux donateurs qui font vivre le projet SNL en participant directement à la création de logements.**

# Rapport moral et d'activité

## Les familles

Fin 2015, 2 118 ménages ont bénéficié d'un logement SNL en Essonne. 1 765 d'entre eux en étaient sortis et 95 avaient accédé à un logement adapté SNL, plus durable, dont 30 en pension de famille.

## Entrées et sorties 2015

154 ménages sont entrés dans notre dispositif en 2015, en forte hausse par rapport à 2014.

Elles ont toujours pour origine :

- ▶ les services du département (42)
- ▶ les communes et les associations locales (44)
- ▶ les collecteurs (1)
- ▶ les groupes locaux (29)
- ▶ les candidatures directes (24)
- ▶ autres (SIAO, ...) (14)

Les relations locales, entretenues par les bénévoles et les travailleurs sociaux, restent privilégiées. Beaucoup de communes n'hésitent pas à soutenir les sortants de SNL sur leur contingent et les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale), sont des partenaires locaux indispensables.

Sur ces 154 entrées, 20 décohabitations, 84 sans logement, 4 expulsions, 4 insalubres, 5 loyers trop élevés, 15 logements SNL temporaires, 12 sur-occupations, 10 autres (caravane, ...)

Et tous ces ménages relèvent du Plan Départemental d'Actions pour Les Personnes Défavorisées (PDALPD).

139 sorties en 2015. Ce nombre est nettement supérieur à celui de 2014, qui était de 116. Plusieurs raisons expliquent ce résultat :

1. L'Etat a mis en place un logiciel, SYPLO, qui recense tous les demandeurs de logement, notamment ceux qui sortent d'un dispositif d'hébergement, quand ils sont prêts à accéder à un logement autonome. Chaque dossier est « labellisé » en fonction de son degré de priorité, Accord Collectif Départemental (ACD), « prioritaire et urgent » par la commission de médiation de l'Essonne DALO (Droit Au Logement Opposable), ou autre. Tous les bailleurs doivent consulter ce logiciel quand un de leurs logements se libère, avant étude de toute attribution. Dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement des

Personnes Défavorisées (PDALPD), l'Etat et le Département fixent des objectifs de relogement ACD et DALO, qui sont quasiment respectés par tous les bailleurs. A priori, ce nouveau procédé fluidifie le processus de sortie des dispositifs de l'hébergement, et nos locataires sont bien évidemment concernés. L'inscription se fait par transmission à un service de la DDCS, Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Se rajoutent les propositions faites en direct par certains bailleurs.

2. Une évolution de l'accompagnement qui ne laisse plus, ou presque, aux ménages le temps de « poser ses valises » dans un de nos logements. Le projet de relogement est abordé par le travailleur social dès l'entrée, pour maintenir une forme de pression rendue nécessaire par la durée de prise en charge de leur mission limitée à deux ans.
3. Une attention plus particulière aux situations avant l'attribution d'un de nos logements. Les plus compromises font l'objet d'une étude plus précise et ne sont pas toujours retenues lors d'une attribution. Difficile de concilier le projet associatif et les récentes nécessités financières. L'équilibre à trouver entre les deux est compliqué et, même si les situations les plus en difficulté ne sont, hélas, pas toujours retenues à la réception des candidatures, 6 à 8 % des ménages entrants restent dans un logement SNL plus de deux ans. La moyenne du séjour pour ceux qui accèdent au logement pérenne, de droit commun, avoisine toujours les trente mois.

## Les ressources

Il n'en reste pas moins qu'à l'entrée dans nos logements, les ressources de nos locataires restent très faibles, bien en-deçà du seuil de pauvreté. Pour nombre d'entre eux, il est toujours aussi difficile de faire face à toutes leurs charges. Pour quelques-uns, le paiement du loyer résiduel n'est pas une priorité mais, grâce à la présence des bénévoles et des travailleurs sociaux, la quasi-totalité honore ses échéances et très peu de procédures d'expulsion sont engagées.

Le total des impayés n'a pas ou presque pas évolué ces dernières années, alors que de nombreux logements ont été mis en service. Laisser les ménages s'installer dans la dette ne leur rend pas service et compromet leur parcours résidentiel.



Félicitations à tous ces acteurs, bénévoles et salariés, qui savent faire preuve de persuasion alors que les ressources de nos locataires sont si faibles.

## Les vacances

Le taux de vacances, notamment celui lié aux attributions, reste faible et stable et il paraît difficile de faire mieux. Des candidats refusent au dernier moment l'attribution, certains ont trouvé une autre solution sans prévenir, et des logements nécessitent quelques travaux entre deux locataires. Merci à tous.

Les 7 logements murés en 2014, à Dourdan, font l'objet d'une importante remise en état et devraient être livrés à la fin du 1er semestre 2016. Un autre immeuble, qui arrivait en fin de bail début octobre et devait être restitué aux propriétaires, est lui aussi squatté, malgré l'installation de portes anti-intrusion, prêtées par un bailleur social, au fur et à mesure de la libération des logements. Une procédure d'expulsion est en cours et va demander du temps, et des frais.

## Les salariés

Arrivées, départs, pauses temporaires ...

Peu de mouvement en 2015.

Deux départs :

► Denis BOUILLET a choisi de bénéficier de vacances prolongées en faisant valoir ses droits à la retraite, après un parcours professionnel riche et varié. Il avait rejoint l'équipe en octobre 2007 pour « défricher » et imaginer une activité jusqu'alors inconnue. Des locataires étaient installés en durable et, dans les territoires sans bénévole, il fallait imaginer une présence pour un public si varié, avec des attentes différentes. Et, en 2008, les maisons-relais devenues pensions de famille, commençaient à prendre forme. Il a donc participé à leurs installations et naturellement est devenu l'hôte de celle d'Etampes.

► Marion PRIMARD, après un peu plus de deux ans de bons et loyaux services au service de la Vie associative, a préféré retrouver l'univers des jeunes migrants mineurs qui lui manquait.

Merci à ces deux professionnels qui ont su mettre leurs engagements et leurs qualités au service de notre association. Leur présence, leur dynamisme et leurs qualités ont été appréciées de tous.

Une arrivée au service « Entretien », Tuhran KUTAT, en remplacement de Lorenzo, parti en retraite le 31 décembre 2014. Homme discret mais redoutablement efficace, il a su démontrer depuis le 16 mars 2015 ses capacités d'adaptation à un poste difficile, qui demande technicité dans plusieurs domaines, électricité, peinture, plomberie, bricolage divers, et beaucoup de relationnel avec les locataires, les bénévoles et les travailleurs sociaux, trop souvent exigeants sur les délais.

Sandrine MACE, travailleur social SNL Essonne depuis janvier 2004, a manifesté son envie de changement et a pris la suite de Denis à Etampes, dès le 1er janvier 2016.

## Focus sur l'évolution de l'ASLL

Le nombre des travailleurs sociaux ne cesse de diminuer à SNL Essonne. Le départ en retraite de Michel MARTINEZ le 31 décembre 2014 et celui de Sandrine comme « hôte de pension de famille » ne sont pas compensés, alors que le nombre de locataires augmente. Mais, l'impact financier de la limitation à deux ans du financement de l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) pèse lourdement sur le compte de résultat et cette activité est de plus en plus déficitaire. Malheureusement, il faut de temps en temps s'obliger à tenir compte de cette situation et analyser avant de décider. Le choix de ne pas remplacer les travailleurs sociaux a été fait, car il ne semble pas raisonnable de continuer cette activité professionnelle à perte trop importante. Des discussions sont toujours en cours avec le Département pour trouver une compensation et rééquilibrer financièrement cet accompagnement. Attendons le résultat de ces discussions, qui devrait être connu d'ici la fin du 1er semestre 2016, pour savoir si un recrutement sera possible.

C'est aussi l'occasion de se poser la question de nos pratiques. Pouvons-nous les changer, les faire évoluer, revenir à ce qu'est l'ASLL tel que défini dans le référentiel du FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) ?

Un groupe constitué de bénévoles et de travailleurs sociaux s'est mis en place en 2016 pour réfléchir à cette évolution.

## Rapport d'activité vie associative

Ce rapport ne se veut pas exhaustif car il est loin de relater toutes les actions menées au sein des GLS de notre département, tant au niveau de l'animation, de l'accompagnement, du témoignage et de l'interpellation, que de l'aide à l'entretien des logements. Il n'est que le reflet partiel d'une riche actualité.

### La Fête du 30 Mai 2015

Ce fut sans conteste l'événement marquant de l'année 2015. A l'initiative de SNL Union l'objectif était de réunir locataires, salariés, bénévoles de toutes les SNL D en un même lieu pour réfléchir sur l'avenir de notre association et également pour faire la fête. Ce fut une réussite.

Durant une année sous la bienveillante autorité du comité de pilotage et grâce à des échanges constants entre l'Union et les SNL départementales il a fallu organiser la logistique, les animations, les témoignages sous diverses formes, la réflexion sur l'avenir. Chaque département a sollicité son imagination pour présenter son activité et contribuer à la distraction et à la réflexion de tous.

Un des temps forts de l'après-midi fut une table ronde au cours de laquelle des témoignages de locataires, de bénévoles et de salariés ont pu être entendus. Nous retiendrons **l'envie générale de mieux partager ensemble sur la vie et les orientations de l'association**. Laisser une place entière à chacun, en fonction de ce qu'il est et de ce qu'il peut, tel est le défi que nous nous sommes (re)donné !

Merci à tous et en particulier aux membres de SNL 78 qui nous ont si chaleureusement accueillis.

### Le cirque était encore présent cette année en Essonne

L'énergie des acteurs de SNL ayant été en partie captée par la préparation de la Fête du 30 Mai, nous avons opté cette année pour une animation moins ouverte sur l'extérieur de SNL. C'est pourquoi nous avons à nouveau proposé aux locataires et aux bénévoles de notre département un après-midi cirque.

Programmé initialement vers la fin octobre, mais compte-tenu d'un certain nombre d'aléas (difficultés d'implantations du cirque, vacances de Toussaint, attentats à Paris) l'après-midi cirque s'est déroulé le 7 décembre. Comme l'an dernier dès 14h des ateliers animés par les artistes du cirque ont accueilli petits et grands. Après un goûter bien mérité, place fut laissée aux professionnels pour leur spectacle qui, cette fois encore, faisait travailler notre imaginaire.

A l'issue du spectacle chacun a pu échanger autour du verre de l'amitié.

### Départ de notre chargée de mission

C'est en professionnelle que Marion en août 2013 avait pris sa fonction de chargée de mission de la vie associative du département, avec pour principal objectif la création de GLS là où de nouveaux logements SNL seraient inaugurés. Mais la « réactivation des GLS », qui pour différentes causes s'essoufflent, faisait aussi partie de sa mission.

Et jusqu'au 16 octobre 2015 elle a tenu le cap en étant très présente auprès des « petits nouveaux » GLS sans oublier de chercher et de trouver de nouveaux bénévoles dans les GLS de création plus anciennes qui acceptent de reprendre le flambeau. Mission accomplie puisque Bruyères-le-Châtel compte maintenant plusieurs bénévoles, Breuillet a trouvé une nouvelle responsable, Dourdan réunit à nouveau quelques bénévoles.

Ce travail demande beaucoup d'engagement personnel, une présence aux forums des associations, aux différentes réunions dans le département (réunions d'intergroupes, de GLS ...) - sans oublier la participation aux travaux pour *La Lucarne*, aux commissions communication de SNL Union, aux formations « Accueil » des nouveaux bénévoles ainsi qu'aux diverses animations dans les GLS.

**Merci à Marion** pour tout le travail effectué : nous te souhaitons pleine réussite dans ton nouvel engagement auprès d'une jeunesse en difficulté.

Mais comme le travail engagé ne peut être arrêté c'est avec plaisir que nous avons accueilli **Sandra Leroy** le 4 janvier 2016.

### Les Intergroupes

Le fonctionnement de ces regroupements diffère d'un intergroupe à l'autre : cela tient à leur composition et également à l'histoire des GLS qui le composent. Le principal ce sont les échanges qu'ils permettent à l'occasion des activités communes. Pour certains ce fut la mutualisation des visites annuelles des logements, les courriers pour la campagne de don. Il faut aussi noter pour cette année l'organisation par l'Intergroupe « Saclay » du Concert de Guitares qui a été donné à Villebon-sur-Yvette par des virtuoses de cet instrument. Notons également l'organisation de l'Arbre de Noël au niveau de l'Intergroupe Est. Ce ne sont pas les idées d'actions communes qui manquent. Ainsi ces intergroupes rendent-ils plus sensible aux participants le sentiment d'appartenance à notre association.

Ces intergroupes devront vraisemblablement changer de configuration pour tenir compte du nouveau découpage administratif de notre région.

## Rapport d'activité vie associative

### Les réunions des responsables de GLS

Au rythme de deux par an elles permettent :

- les échanges d'informations mutuelles,
- l'amorce de débats concernant notamment pour 2015 la restructuration de SNL Essonne,
- l'organisation d'événements,
- le bilan des actions menées,
- l'information sur la vie du CA et des instances de SNL Union.

Ces réunions sont suivies par un nombre constant de GLS.

### Le chantier sur la participation des locataires aux décisions

Lors du rassemblement de tout SNL, le 30 mai 2015 à Saint-Quentin-en-Yvelines, les participants se sont engagés à se donner les moyens de concrétiser l'«utopie» de la participation des locataires aux décisions ayant trait au fonctionnement de l'association.

Chaque SNL départementale se devait d'initier réflexion et action en ce sens dès l'automne 2015. Le Conseil d'Administration de SNL Essonne a donc mandaté une équipe de 6 personnes pour engager des pistes de réflexion et faire émerger des propositions concrètes.

L'équipe est composée de Françoise Brideron, Sandra Leroy, Chantal Penarguear, Bruno Dhont, Michel Enjalbert et François Henry-Amar.

Cette équipe s'est réunie pour la première fois le 3 décembre 2015. Le partage des expériences des membres de l'équipe a abouti aux constats suivants :

- les relations locataire/bailleur ne sont pas l'objet d'une préoccupation ou d'une expression particulière, ni de la part des locataires ni de celle du bailleur SNL.
- les groupes locaux ont, depuis longtemps, essayé de «faire participer» les locataires à des activités, à des manifestations ou à des modalités d'organisation locale. Malgré quelques réussites, l'impression générale est que le plus souvent « ça ne marche pas ».

A partir de ces constats, deux pistes de travail ont été lancées :

- Une enquête, sous la forme d'interviews d'une quarantaine de locataires tirés au sort, visant à dresser le portrait «du» locataire SNL : quelle connaissance a-t-il de ses droits et de ses obligations ? Quels besoins et quelles demandes exprime-t-il ? A terme, il devrait être possible d'apporter aux locataires des éléments d'information et de formation sous des formes qui restent à définir.

- Un relevé de situations et d'expériences de participation vécues par les groupes locaux. Des membres de l'équipe vont écouter tous les groupes à l'occasion des réunions d'intergroupes et de réunions de GLS. Les informations recueillies seront analysées pour en tirer des enseignements quant aux situations, aux procédures, aux comportements, aux moyens mis en œuvre.

Il s'agit d'un travail qui nécessite du temps ; aucune échéance n'est fixée. Cependant, dès à présent, des étapes ont déjà été marquées ou bien sont programmées :

- Le 18/02/2016, au cours du rassemblement salariés/bénévoles de SNL Essonne à Breuillet, des ateliers de 6 à 8 personnes, mêlant professionnels et bénévoles de GLS différents, ont échangé sur ces deux thèmes. Il en est ressorti quelques idées-force qu'il convient de travailler.

- Au cours de l'Assemblée Générale de SNL Essonne, le 26 mai 2016 à Massy, un point d'étape sera proposé, associé à une, deux ou trois propositions pratiques à mettre immédiatement en œuvre pour expérimentation.

### La formation des bénévoles de septembre 2015 à juin 2016

Cette année, le nombre d'inscrits aux différentes formations a battu des records. Plusieurs fois il y a eu des listes d'attente, en cas de désistement. Et dans l'ensemble le taux de satisfaction a été très grand. Et même pour **la formation liée à l'accompagnement**, plusieurs participants ont suggéré qu'une telle formation devrait être suivie par tous ceux qui font de l'accompagnement. Donc tout cela est encourageant. Comme tous les ans, nous faisons deux formations «**Bienvenue aux nouveaux bénévoles**», l'une en octobre et l'autre en mars. Celle d'octobre, un samedi matin, a été très intéressante avec ses 18 nouveaux et 10 anciens. La participation de ces derniers, accompagnateurs des nouveaux, enrichit l'échange qui suit la présentation de l'association. Terminer cette rencontre, comme la plupart des formations, par un apéro, ou même un repas est un temps fort, décontracté, qui contribue à créer des liens. Nous veillons à répondre aux horaires de ceux qui sont en activité professionnelle. Lors de ces «Bienvenue» la présence de Marion Primard, d'abord, puis celle de Sandra Leroy, maintenant, chargée de recruter des nouveaux bénévoles lorsque les GLS sont faibles ou inexistantes, est très importante.

Nous avons continué à faire connaissance avec les «métiers» des salariés, par la présentation de «**La gestion locative**».



## Rapport d'activité vie associative

Alexandra et Mireille nous ont permis de comprendre ce qui se passe entre le moment où un logement est construit ou réhabilité et celui où les locataires s'y succèdent : la mise en route d'un logement (taxes diverses, établissement des loyers, des charges...), les entrées des locataires, leurs sorties - y compris les plus pénibles que sont les expulsions, même si elles sont rares - les quittances, les impayés...

Alors vraiment merci, car expliquer le travail que l'on fait, parfois assez technique, devant une trentaine de bénévoles, n'est pas chose facile. Et merci pour la récapitulation, en ligne, sur la page formation du site SNL.

La formation sur le "**Le logement social en France**", son histoire, le rôle de l'Etat, les financements, le matin du samedi 12 décembre, a attiré plus de trente personnes. L'intervenante, Claude Field de l'AFPOLS(1), n'a évidemment pas pu répondre à toutes les attentes si différentes des participants.

A l'issue de cette formation deux bénévoles ont rédigé "*Le petit guide du logement social à usage des bénévoles*", comportant une partie sur les logements SNL. Lui aussi est en ligne sur la page formation du site pour les bénévoles de SNL Essonne.

Sur « le cœur de métiers » de SNL qu'est l'accompagnement, comme tous les ans, nous avons proposé la formation «**L'accompagnement social bénévole : son éthique, son cadre, ses limites**», par S. Podolak, Psychosociologue clinicienne, Intervenante. Un document de synthèse à usage des participants a été rédigé. Je me permets de reprendre la citation de B. Bouquet et C. Garcette : «L'accompagnement social vise à aider les personnes en difficulté à résoudre des problèmes générés par des situations d'exclusion, et à établir avec elles une relation d'écoute, de soutien, de conseil et d'entraide, dans une relation de solidarité, de réciprocité et d'engagement de part et d'autre. [...] l'accompagnement social ne peut [...] être fondé que sur une démarche volontaire. Il repose sur la liberté de chacun [...]. Cette démarche est attentive [...] au cheminement des personnes, à leur parcours». Et la notion d'éthique pour Paul Ricoeur : «une visée de la vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes ».

C'est à partir de l'expérience des participants et des situations évoquées, que ces propos, largement explicités par S. Podolak, ont pris tout leur sens.

Cette formation sur 2 jours a été très riche et, de l'avis de tous, on ne peut pas faire plus court.

La prochaine formation portera sur «**Le droit au séjour des personnes étrangères, et le travail salarié**» par

Haoua LAMINE, avocate au GISTI(2), le vendredi 1er avril. L'objectif est que les accompagnateurs comprennent le dédale des démarches administratives auxquelles les locataires étrangers sont confrontés, et qu'ainsi ils puissent leur apporter soutien et conseil.

A l'initiative de SNL Union, la perspective d'une certaine mutualisation de la formation dans les différentes SNL départementales, se met en place. Dans un premier temps ce pourrait être d'échanger sur nos pratiques. Il semble envisageable de proposer quelques formations ouvertes à tous les départements. Et puis, peut-être à terme pourra-t-on construire un réel plan de formations unique, une même formation proposée en différents lieux, à différentes dates où chacun s'inscrit quand il veut, où il veut. Il reste que chaque département a ses spécificités.

Le coût pour les intervenants extérieurs est pour cette année de 3000€. Celui des salariés de SNL n'est pas évalué, mais il existe bel et bien. En 2015, la FDVA(3) Ile-de-France, suite à une demande de subvention, nous a versé 1800€. De plus SNL 91 a reçu de la Fondation Porticus, via le Fonds de Dotation de SNL et suite à une répartition entre les SNL D, 1700€ pour 2015.

Et pour terminer, au nom de notre petite commission formation (Françoise Diener, Françoise Le Gall, Emmanuel de Chambost, Pierre Prousteau et moi-même), je fais un appel à propositions de thèmes, à intervenants... et un appel à nous rejoindre.

**M-F de Feraudy**

Deux bénévoles ont pu également bénéficier d'une formation de trois jours proposée à Paris par la FAPIL : [Santé mentale et logement](#).

### Du nouveau sur le site privé : les pages Web SNL Essonne

L'équipe Web (Emmanuel de Chambost, Philippe Dasprez, Daniel Potevin et Roger Astier) travaille sur les pages du site public [snl-union.org](http://snl-union.org) et sur les pages du site des bénévoles [snl-essonne.org](http://snl-essonne.org) pour y mettre des informations et des documents accessibles à tous pour [snl-union.org](http://snl-union.org), ou réservés aux bénévoles pour [snl-essonne.org](http://snl-essonne.org). Informations

(1) Association pour la formation professionnelle continue des organismes de logement social

(2) Groupe d'information et de soutien des immigrés

(3) Fond pour le développement de la vie associative



## Rapport d'activité vie associative

et documents sont fournis par le siège à Marolles, ou par l'équipe de *La Lucarne* ou par le CA ou par les GLS.

Si vous avez des informations à transmettre ou des remarques pour rectifier des erreurs constatées ou pour améliorer les sites, n'hésitez pas à contacter Roger Astier (roger.astier@laposte.net) ou un membre de l'équipe ci-dessus, à passer par la page contact ou courriel des sites ; ou bien contactez Sandra Leroy à Marolles qui transmettra.

Rappelons que le site public [snl-union.org](http://snl-union.org), commun à toutes les SNL départementales, est la vitrine de notre association à l'usage du monde extérieur. Il y existe un espace SNL Essonne et chaque GLS y dispose d'une page pour se présenter.

Le site des bénévoles auquel on accède par un mot de passe, est un outil pour le fonctionnement de notre association. Les bénévoles y trouveront une foultitude d'informations et de documents utiles pour l'accomplissement de leurs tâches : calendrier de la vie associative, coordonnées des responsables, documents utiles, planning des formations, matériel de communication (tenue de stand, campagnes de dons, opération chocolat ...), documents à l'usage des nouveaux bénévoles. Les responsables de l'association ne doivent évidemment pas oublier de mettre en ligne ces documents et informations !

### La Lucarne

Trois numéros de *La Lucarne* sont parus en 2015. Pour le numéro de décembre la petite équipe (Françoise Bastien, Frédéric Bouchon, Michel Julian, Béatrice Martel) a dû s'adapter à l'absence de Marion et de ses compétences.

C'est fait. La participation des locataires et des bénévoles a été très enrichissante : plus que jamais la parole à la base ! Mais l'équipe s'est aussi efforcée de rendre compte, à sa mesure, de la vie de l'ensemble de l'association.

### SNL Union

SNL Union a connu un certain nombre de changements : à commencer par l'arrivée le 4 mai 2015 de **Gwenaëlle Dufour, nouvelle directrice de SNL Union.**

L'évolution de l'association rendait ce poste indispensable aux yeux du CA de l'Union. Spécialiste en droit privé et droit des associations, elle a enseigné pendant 10 ans à l'Université et a quitté l'enseignement pour un poste de responsable administratif et juridique à l'UNICEF-France.

Son adaptation fut rapide puisqu'elle participa activement à la fête du 30 mai et qu'elle fut chargée de faire la synthèse de la table ronde du 30 mai après-midi.

Un autre gros dossier attendait l'équipe de l'Union : SNL faisant partie des 30 projets en lice a été lauréate de la 3ème session du programme *La France S'Engage*. Cette démarche inédite, portée directement par le Président de la République, vise à reconnaître des initiatives créatives innovantes, contribuant à faire avancer la société. Les pouvoirs publics apporteront ainsi aux acteurs de la société civile lauréats du programme, soutien et moyens financiers pour leur développement sur une période de 3 ans.

En contrepartie nous nous sommes engagés à :

- accueillir et accompagner 2500 personnes de plus dans des logements à occupation temporaire. Une contribution à la réduction des dispositifs publics coûteux (nuitées d'hôtel),
- nous étendre à d'autres départements d'Ile-de-France et ainsi essayer notre modèle de réinsertion,
- mettre notre expérience de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion au service d'autres structures et organismes, dont le public connaît aussi des problèmes de logement.

### Un nouveau président

Etienne Primard ayant fait part au conseil d'administration de son souhait de ne pas renouveler son mandat de président de SNL Union, il était impératif de trouver un nouvel élu. La tâche ne fût pas facile, puisque personne au sein du CA de l'Union ne souhaitait reprendre cette responsabilité. C'est donc vers l'extérieur de l'association que les membres du CA se sont tournés pour trouver un(e) candidat(e).

Après plusieurs entretiens c'est la candidature d'**Alain Régnier** qui fut retenue. Actuellement Préfet, Conseiller du Gouvernement, Alain Régnier n'est pas un inconnu pour SNL, puisque toute sa carrière professionnelle est marquée par les questions de cohésion sociale, de politique de la ville, du logement et de la lutte contre les discriminations.

Homme de dialogue, dès sa prise de fonction il a organisé un séminaire de l'ensemble des membres des CA de SNL pour réfléchir à l'avenir de SNL et augmenter notre action auprès des sans domiciles.

# Compte de résultat 2015 (k€)

Mai 2016

| Charges                             | 2015         | Prévu    | 2014         | Produits                         | 2015         | Prévu    | 2014         |
|-------------------------------------|--------------|----------|--------------|----------------------------------|--------------|----------|--------------|
| <b>60 - Achats fournitures</b>      | <b>30</b>    |          | <b>29</b>    | <b>70- Ventes - Prest. Serv.</b> | <b>2 138</b> | <b>0</b> | <b>2 086</b> |
| <b>61 - Services extérieurs</b>     | <b>1 590</b> | <b>0</b> | <b>1 510</b> | Loyers reçus                     | 1 264        |          | 1 253        |
| Location                            | 600          |          | 589          | Récup. Charges                   | 585          |          | 563          |
| Charges locatives                   | 515          |          | 515          | ALT                              | 70           |          | 72           |
| Entretien et réparations            | 305          |          | 244          | Prestations services             | 204          |          | 168          |
| Assurance                           | 152          |          | 143          | sur opérations                   | 15           |          | 30           |
| Divers                              | 18           |          | 19           | <b>74 - Subventions exploit.</b> | <b>1 261</b> | <b>0</b> | <b>1 385</b> |
| <b>62 - Autres services ext.</b>    | <b>164</b>   | <b>0</b> | <b>186</b>   | MOUS                             | 216          |          | 204          |
| Honoraires et intérim               | 68           |          | 36           | FSL accompagnement               | 354          |          | 431          |
| Publication                         | 12           |          | 15           | FSL gestion locative             | 324          |          | 324          |
| Frais de déplacement                | 46           |          | 45           | Conseil Général                  | 38           |          |              |
| Frais poste et communication        | 33           |          | 38           | Communes                         | 46           |          | 55           |
| Services bancaires                  | 1            |          | 1            | DDCS                             | 199          |          | 247          |
| Divers (dont RDL, mécénat)          | 4            |          | 51           | Réserve Parlementaire            |              |          | 31           |
|                                     |              |          |              | AVDL                             | 42           |          | 52           |
| <b>63 - Impôts et taxes</b>         | <b>188</b>   | <b>0</b> | <b>156</b>   | AVS                              | 33           |          | 27           |
| Taxes sur salaires                  | 87           |          | 85           | Autres fondations                | 9            |          | 14           |
| Formation                           | 25           |          | 26           | <b>75 - Autres produits</b>      | <b>129</b>   | <b>0</b> | <b>126</b>   |
| Taxes foncières                     | 76           |          | 45           | dons                             | 73           |          | 47           |
| <b>64 - Charges de personnel</b>    | <b>1 504</b> | <b>0</b> | <b>1 516</b> | Subvention BAR                   | 56           |          | 79           |
| Rémunérations                       | 1 024        |          | 1 038        | <b>76 - Produits financiers</b>  | <b>2</b>     |          | <b>2</b>     |
| Charges sociales                    | 455          |          | 455          | <b>77 - Produits exception.</b>  | <b>73</b>    | <b>0</b> | <b>17</b>    |
| Autres charges                      | 25           |          | 23           | sur opérations                   | 3            |          | 2            |
| <b>65 - Charges diverses</b>        | <b>127</b>   | <b>0</b> | <b>165</b>   | sur exercices antérieurs         | 70           |          | 15           |
| Pertes sur créances                 | 57           |          | 72           | <b>78 - Reprises provisions</b>  | <b>77</b>    | <b>0</b> | <b>80</b>    |
| Subvention Prologues                | 56           |          | 79           | sur locataires débiteurs         | 60           |          | 65           |
| Autres (dont cotisation SNL)        | 14           |          | 14           | sur risques                      | 17           |          | 15           |
| <b>66 - Frais financiers</b>        | <b>3</b>     |          | <b>3</b>     | <b>79 - Transfert de charges</b> | <b>48</b>    |          | <b>77</b>    |
| <b>67 - Charges exception.</b>      | <b>21</b>    |          | <b>34</b>    |                                  |              |          |              |
| <b>68 - Dotations et provisions</b> | <b>113</b>   | <b>0</b> | <b>152</b>   |                                  | <b>3 728</b> | <b>0</b> | <b>3 773</b> |
| Dotation amortissement              | 46           |          | 51           |                                  |              |          |              |
| Prov. Locataires débiteurs          | 67           |          | 50           |                                  |              |          |              |
| Autres                              |              |          | 51           |                                  |              |          |              |
| <b>Total</b>                        | <b>3 740</b> | <b>0</b> | <b>3 751</b> | <b>Résultat</b>                  | <b>-12</b>   | <b>0</b> | <b>22</b>    |

**total des dons collectés pour l'investissement en 2015 : 206 363,56 €**

## Bilan 2015 (k€)

| Actif                            | 2015         | 2014         | Passif                      | 2015         | Apr affect   | 2014         |
|----------------------------------|--------------|--------------|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Immobilisations incorporelles    | 8            | 13           | Fonds associatifs           | 4 064        |              | 4 042        |
| Immobilisations corporelles      | 600          | 572          | Réserves d'acquisition      | 2 911        | 3 117        | 2 656        |
| Immobilisations financières      | 7 198        | 7 026        | Report à nouveau            | 27           | 15           | 5            |
| <i>Titres SNL Prologues</i>      | <i>7 186</i> | <i>7 016</i> | Résultat 2015               | -12          |              | 22           |
| <i>Dépôts garantie</i>           | <i>12</i>    | <i>10</i>    | Dons 2015                   | 206          |              | 255          |
| <b>Sous total</b>                | <b>7 806</b> | <b>7 611</b> | Subv et dons bureaux        | 393          |              | 405          |
| Créances                         | 893          | 1 146        | Prêts long terme            | 218          |              | 203          |
| <i>Locataires débiteurs</i>      | <i>161</i>   | <i>155</i>   | Prêts CA                    | 133          |              | 150          |
| <i>Subv à recevoir et autres</i> | <i>732</i>   | <i>991</i>   | <b>Sous total</b>           | <b>7 940</b> | <b>3 132</b> | <b>7 738</b> |
| Disponibilités                   | 1 058        | 969          | Prêts court terme           | 279          |              | 283          |
| Charges constatées avance        | 2            | 2            | Provisions                  | 100          |              | 117          |
|                                  |              |              | Autres dettes               | 1 440        |              | 1 590        |
|                                  |              |              | Produits constatés d'avance |              |              |              |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>9 759</b> | <b>9 728</b> | <b>TOTAL</b>                | <b>9 759</b> |              | <b>9 728</b> |

# Rapport financier

**SNL Essonne** établit des comptes en respectant le plan comptable des associations. Les comptes ainsi que les documents soumis à l'assemblée sont présentés à la certification de notre commissaire aux comptes.

Ce rapport et les tableaux de la page précédente en font une présentation simplifiée.

## Les produits

La progression des ressources provient essentiellement de notre activité. Les subventions de l'Etat, du Département (le FSL) et des communes pour le fonctionnement sont en diminution mais leur soutien nous est précieux et nous les remercions. Dans ce contexte difficile, elles confirment la qualité de notre engagement et l'efficacité de notre dispositif.

Le temps donné par les bénévoles, pour la proximité, les travaux d'entretien, la mobilisation citoyenne et la représentation équivaut, comme l'année précédente à 41 ETP (Equivalent Temps Plein). Au 31 décembre 2015, l'association comptait 366 membres actifs.

Merci de cette générosité qui permet au projet SNL de vivre pleinement en Essonne.

## Les charges

Toujours aussi bien maîtrisées et quasi conformes aux prévisions. Mais cette maîtrise, nécessaire pour le résultat d'exploitation, ne s'obtient qu'avec des « sacrifices » :

- salariés de plus en plus surchargés
- dépenses d'entretien reportées
- travaux effectués par l'équipe.

Merci à vous professionnels, qui ne vous contentez pas de votre salaire et qui donnez et militez car vous êtes engagés dans le projet SNL.

## Informations

Le coefficient entre le salaire le plus important et le plus faible de l'association est de 3,11 en 2015, pour 2,52 en 2014. Les cinq salaires les plus importants représentent un total de 282 830 €, en progression de 7,96% (22 517 €).

Les administrateurs ne perçoivent pas d'indemnité et ne sont pas remboursés de leurs frais de déplacement. Enfin, il n'y a pas de conflit d'intérêt entre les fournisseurs ou prestataires et aucun des membres de l'association.

## Le résultat et le report à nouveau

La perte d'exploitation pour l'année 2015 s'élève à 12 363,56 €. Cette somme viendra en diminution du report à nouveau à fin 2014 qui était de 27 268,09 €. Après affectation du résultat de 2015, le report à nouveau sera de 14 904,53 €.

## Le fonds de roulement

Le fonds de roulement reste positif de 134 k€, signe d'une bonne gestion.

## Les fonds propres

La crise économique affecte légèrement les dons. Ils sont en légère baisse par rapport aux années précédentes. Tous ces dons, conformément à notre engagement, sont investis dans la création de logements.

Les communes participent à la constitution de ces fonds propres, en apportant 5% du coût des opérations en acquisition et quelquefois pour les baux à réhabilitation ou construction. La Fondation Abbé Pierre, toujours fidèle à ses engagements, continue à apporter son soutien financier dans le montage des dossiers.

**Saluons et remercions l'ensemble de nos donateurs, petits et grands, tous sensibles à la problématique du mal-logement.**

## Assemblée Générale

### Résolutions soumises à l'Assemblée

L'Assemblée Générale :

- approuve le rapport moral et d'activité
- approuve le rapport financier
- entérine l'affectation en fonds associatifs des subventions et dons suivants pour un total de 22 503,87 € représentant une collecte de 78 685,00 € diminuée de 56 181,13 € attribués à SNL Prologues sous forme de subvention pour les opérations de :

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| • Bures-sur-Yvette          | 28 458.18 € |
| • Arpajon                   | 3 321.36 €  |
| • Milly-la-Forêt            | 21 534.02 € |
| • Sainte-Geneviève-des-Bois | 2 867.57 €  |
|                             | <hr/>       |
|                             | 56 181.13 € |

- décide de l'affectation du résultat 2015 de + 194 004,66 € en :

- **206 363,56 € en réserves d'acquisition.**
- Les réserves d'acquisition seront portées à :

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Solde après affectation de l'AG 2014 : | 2 910 966,06 €        |
| Affectation 2015:                      | 206 363,56 €          |
|  | <hr/>                 |
|  | <b>3 117 329,62 €</b> |

- **-12 358,90 € en report à nouveau.** Le report à nouveau, qui était fin 2014, de 27 268,09 €, s'établira à **14 909,19 €**

- Confirme avoir donné, lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2015, mandat de Commissaire aux comptes au Cabinet DVE Conseils représenté par Madame Delphine VEAU et Madame Delphine PHILIPON en qualité de suppléante, pour une durée de six années.

### Renouvellement du Conseil d'Administration

7 sièges sont à pourvoir. Chacun peut présenter sa candidature jusqu'à l'ouverture des opérations de vote. A ce jour,

- Nicole LAOUEAN et Michel JULIAN arrivés au terme de leur mandat, se représentent
- Philippe DASPREZ, Michel ENJALBERT, Bruno ROUY et Jean-Louis VANDEMEULEBROUCK, arrivés au terme de leur mandat, ne se représentent pas
- Bruno CHEVALIER et Bruno DHONT, observateurs, se présentent

Les candidatures spontanées seront acceptées pendant l'Assemblée Générale, jusqu'au début des formalités de vote.